

ANNEXE II

Modèle de panneau destiné à signaler la (les) zone(s) de prévention.

REGION WALLONNE Zone de prévention d'une (des) prise(s) d'eau souterraine (activités réglementées) RÉGION WALLONNE	Min 0,57 m
Cadre réservé au(x) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau (facultatif) 1. Nom(s) du (des) titulaire(s), de (des) l'exploitant(s) 2. Sigle(s) de la (des) société(s) 3. Numéro(s) de référence de la (des) prise(s) d'eau	Min 0,7 m
EN CAS D'ACCIDENT, PREVENIR: 1. «Noms du (des) titulaire(s) du (des) permis d'environnement portant sur la (les) prise(s) d'eau »: « n° de téléphone de la personne à contacter » 2. REGION WALLONNE - S.O.S. POLLUTION: 070/23.30.01 3. La Protection Civile: Service 100	